



Règlement Spécial de la Compétition de Médiation

1. Généralités

La compétition de médiation est l'innovation de la 12^{ème} édition du Concours International « Génies en Herbe OHADA »¹, organisé par le **Comité International Génies en Herbe OHADA (CIGHO)**.

Elle est à la fois une compétition à part entière et une épreuve du Concours classique².

Une compétition : l'équipe victorieuse recevra **un prix** ;

Une épreuve : les points obtenus seront comptabilisés avec ceux des épreuves du *Questionnaire* et de la *Plaidoirie* pour déterminer les équipes finalistes du Concours classique.

Pour la présente édition, la compétition de Médiation se déroulera le **vendredi 17 septembre 2021**, en marge du Colloque international sur la RSE et la Médiation.

2. Les participants

Pour la présente édition, seule les quatre (04) équipes qualifiées pour les demi-finales du Concours classique prendront part à la compétition de médiation.

Chaque équipe désignera l'un de ses membres qui fera office de Candidat-Médiateur.

Le Candidat-Médiateur désigné par une équipe ne pourra plus être remplacé après le début de la compétition de Médiation.

3. Préparation du candidat-médiateur

Chaque équipe est seule responsable de la préparation de son candidat. Toutefois, le Comité International organisera une séance d'orientation avant la compétition, afin de permettre aux candidats d'avoir d'autres rudiments nécessaires à une meilleure prestation.

4. Déroulement du Concours

- Les généralités : La compétition de Médiation un exercice de jeu de rôles où les équipes s'affronteront deux à deux. Il s'agira donc pour les candidats d'assurer la médiation, en intervenant en qualité de Médiateur pour la résolution du différend.

¹ Pour les règles applicables au Concours, voir le Règlement Général du Concours International « Génies en Herbe OHADA » disponible sur le site www.concoursgho.org.

² Le Concours classique désigne le Concours International « Génies en Herbe OHADA » à proprement dit.





CONCOURS INTERNATIONAL « GÉNIES EN HERBE OHADA »

Double compétition de promotion du droit des affaires issu de l'Organisation pour
l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires,
Organisée par le Comité International Génies en Herbe OHADA
CIGHO



L'ordre des confrontations sera le même que celui de l'épreuve de Plaidoirie des demi-finales. Aucune équipe (candidats et/ou Encadreur officiel) ne peut assister à la séance des équipes concurrentes.

- Le sujet : le cas hypothétique du Concours offre le cadre général de la compétition de médiation. Le litige entre les employés de la compagnie minière et les employeurs relatif aux éboulements servira de contexte général. Des informations additionnelles résumées dans la Demande de Médiation seront communiquées aux participants en temps utile.
- Le temps : chaque candidat-médiateur bénéficiera pour sa prestation de 25 minutes, en interaction avec les parties en conflit.
- Les intervenants :
 - Le rôle des parties (les médiés) en conflit sera joué par deux médiateurs professionnels, chaque partie étant représentée par un médiateur qui fait également office de membre du Jury;
 - Le médiateur est le candidat de l'équipe ;
 - Le Jury est composé de trois (03) personnes : les deux médiateurs jouant le rôle de médiés et un médiateur observateur, président du Jury.

3

5. Les critères de notation

Les candidats seront notés sur 100 points selon 4 critères de 25 points chacun. Ces critères sont :

- *Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ;*
- *Respect des étapes du processus de médiation ;*
- *Utilisation des techniques de médiation ;*
- *Mise en valeur des qualités du médiateur.*

Les notes des membres du jury seront additionnées et divisées par 3 pour obtenir la note de l'équipe.

6. Réclamation

Aucune réclamation n'est admise.

7. Prix et récompenses

Tous les participants recevront **des diplômes de participation**.

- 1^{ère} Meilleure Equipe :
 - Un Trophée collectif
 - Un Trophée individuel pour le candidat
 - Des ouvrages pour l'équipe.





CONCOURS INTERNATIONAL « GÉNIES EN HERBE OHADA »

Double compétition de promotion du droit des affaires issu de l'Organisation pour
l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires,
Organisée par le Comité International Génies en Herbe OHADA
CIGHO



- 2^{ème} Meilleure Equipe :
 - Un Trophée individuel pour le candidat
 - Des ouvrages pour l'équipe.

8. Interprétation du règlement

Tout litige relatif au présent règlement et à son interprétation sera soumis au Comité International.
La seule interprétation du Comité International fait foi.

Le Comité International se réserve le droit de compléter ou de modifier les règles de la présente compétition **avant son déroulement**.

9. Contacts

Project Manager du Concours :

M. Narcisse DJIMBAYE

Email : n.djimbaye@concoursgho.org

Tél : +235 90 40 78 38/66 06 26 88

Secrétariat Exécutif

Comité International Génies en Herbe OHADA

Email : contact@concoursgho.org

s.touame@concoursgho.org

Tél : +225 07 47 52 27 56/ 01 03 53 32 73

Site web : www.concoursgho.org

